

FEMMES ET MONDIALISATION

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION DES FEMMES ETRANGERES

La mondialisation n'est pas un phénomène récent mais ses effets se sont aggravés ces 20 dernières années.

La domination capitaliste atteint tous les domaines y compris la marchandisation des produits, des individus et notamment du corps des femmes. Ainsi, on assiste à la constitution de multinationales du sexe.

La mondialisation renforce également la domination des hommes sur les femmes, dégradant de plus en plus la situation et la place des femmes dans les sociétés et engendrant l'émergence du caractère politique des violences sexuelles et sexistes.

Les bouleversements mondiaux accentuent les flux migratoires nationaux et internationaux. Ces bouleversements augmentent en effet dans tous les pays des situations d'oppression pour les femmes. Cependant le « mythe » de la qualité de vie du Nord existe. Il est relayé dans les pays du Sud par les médias, les politiques de globalisation et entretenu par le mal-être des immigrés qui ne peuvent exprimer dans les pays d'origine les réalités de leur situation « d'étranger » en Europe. Pour les femmes du Sud les oppressions subies sont si invivables que **la seule alternative devient la migration et l'exil.**

Mais les pays du Nord font le choix de politiques migratoires qui vont à l'encontre de ces légitimes aspirations à vivre moins mal (sinon mieux) **en restreignant la libre circulation des personnes**, en normalisant une sélection plus favorable à l'immigration familiale, en criminalisant certaines femmes.

1°/ Origine des migrations des femmes en France

L'esclavage et le colonisation sont à l'origine des mentalités qui favorisent la migration des femmes.

Les femmes aspirent à la liberté, certaines se battant dans leurs pays d'origine pour conquérir cette liberté (femmes écrivaines, artistes, intellectuelles, militantes). Elles fuient les violences, les contraintes et la dépendance dues à la domination patriarcale. L'oppression communautaire et familiale est insupportable.

Persécutées parce que femmes : mutilées sexuellement, forcées au mariage, vendues, mises en esclavage ou dans d'autres cas exclues parce que lesbiennes, ces femmes sont contraintes à l'exil.

2°/ Situation actuelle en France et dans le cadre européen

En recherche d'émancipation les femmes étrangères arrivant en France retrouvent les mêmes phénomènes d'oppression. Ceux-ci se déclinent sur différents plans : racisme, sexisme, limitation de l'accès aux droits, et ce dès la naissance du projet d'exil : les femmes étant les premières touchées par les conditions restrictives d'entrée et de séjour sur le sol français.

Du fait de leur situation fragile au regard des lois elles sont isolées dans les situations de violences sexistes physiques et verbales et **sont les premières victimes de l'esclavage moderne.**

Parce que la France n'est toujours pas un pays d'égalité des droits hommes / femmes, et que les femmes ont ici encore et toujours à conquérir leur liberté, les femmes immigrées sont en première

ligne face aux politiques misogynes gouvernementales qui les empêchent de construire leur propre identité et les maintiennent dans un statut correspondant aux attentes masculines.

Alors que la France ne cesse d'exiger des femmes immigrées qu'elles soient « intégrées », **elle se fait le relais des politiques oppressives des pays d'origine**, par exemple en exigeant abusivement des certificats de coutume (qui n'est autre chose qu'une obligation pour la femme d'être soumise à son mari, pour le couple d'être soumis à la religion), ou encore en renvoyant les femmes ayant choisi de vivre ici à la tutelle des lois régissant la famille dans leurs pays d'origine.

D'autre part alors que pendant des années on a culpabilisé les femmes opprimées sur leur incompétence à accompagner leurs enfants en rupture avec le système organisé par les oppresseurs, aujourd'hui les lois LSI Sarkozy rendent pénalement responsables les femmes des actes de leurs enfants faisant encore et toujours le choix de la répression.

Les pays occidentaux s'enrichissent sur leur dos en diminuant notamment les services publics sociaux (enfants et services sociaux ...).

La LSI renforce également un état de fait précédent : **la dépendance inéluctable au statut juridique du mari**, ne reconnaissant aux femmes immigrées aucun droit à construire leur projet de vie en dehors du couple.

L'organisation des rapports sociaux dans le cadre de la mondialisation fait des femmes les premières victimes du chômage et impose un cadre favorable à leur exploitation capitaliste. L'esclavage domestique, l'exploitation dans le travail, l'esclavage prostitutionnel en sont des exemples. Les femmes immigrées deviennent une main d'œuvre à bon marché, facilement marginalisée : le travail précaire et non déclaré leur est imposé. Dans le projet social proposé par Sarkozy, **les femmes sont les plus touchées par la répression**. Victimes des politiques capitalistes, de leurs proxénètes, elles subissent des mesures de soit comme peine principale, soit comme double peine quand raflées par la police pour racolage passif elles sont expulsées parce que d'origine étrangère. Face aux nouvelles donnes de ce système le seul accès au droit national pour les femmes prostituées passe par la délation de leurs proxénètes qui déclenchera inévitablement une mise en danger de leur vie et de leur entourage, ici et dans leur pays d'origine.

Nous revendiquons :

➔ La **solidarité avec les femmes persécutées** par des violences sexistes ou sexuelles et pour leur orientation sexuelle ; **la reconnaissance** par la Convention de Genève qui régit les droits des réfugiés dans le monde et par le droit français **des femmes comme groupe social opprimé** ;

➔ **La reconnaissance des droits** des femmes étrangères et françaises ;

➔ L'ouverture des frontières et le **droit à la libre circulation** des individus et à la **libre installation des personnes** ;

➔ Une **autonomie juridique des femmes** ;

➔ Une **citoyenneté pleine et entière** sans discrimination, qu'elle vienne des lois françaises ou des lois et traditions des pays d'origines ;

➔ La **régularisation des femmes** sans papiers avec une **carte de 10 ans** ;

➔ **Le retrait du projet de loi Sarkozy** .

La Commission Nationale Femmes (ASTI)